

DELIBERATION N°17/2020

Le **Mardi 10 mars 2020** à 10h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 27/02/2020

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		x		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier		x		DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	x			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			x	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	x			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick			x	TORNIER Xavier	
	GAUDIN François			x	ROTA Michel	
	GARZON Philippe	x			GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	x			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			x	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	x			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			x	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	x			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			x	SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude			x	BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENTEISE	PENNA Jean-Luc	x			PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	x			BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie		x			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	x
TOTAL		13	3	9		
TOTAL VOTANTS		<u>17</u>				1
TOTAL VOIX		26				

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20200310-DEL17-2020-DE
Date de télétransmission : 18/03/2020
Date de réception préfecture : 18/03/2020

DELIBERATION N°17/2020

Objet : ACQUISITION COMPLEMENTAIRE

Opération 18-406 : LES BELLEVILLE – Logements saisonniers

Demandeur : LES BELLEVILLE

Axe : Développement touristique

Date de fin de portage prévue : 16/05/2029

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1.5 %

En saison hivernale, la Commune Les Belleville accueille plus de 5 000 saisonniers. Suite à la signature récente de la convention pour le logement saisonnier, une piste d'action est l'acquisition dans le parc diffus de petits logements devenus inadaptés à la location touristique. A cet effet, la Commune sollicite l'intervention de l'EPFL pour les appartements visés ci-dessous.

Les logements seront mis à disposition de la Commune, qui s'appuiera sur l'AGIBEL (Association de Gestion de l'Immobilier des Belleville) pour la gestion concrète des appartements avec les saisonniers.

Cette opération est subventionnée par la Région via l'acte II du plan montagne.

Après visite de nombreux appartements, la commune a proposé la maîtrise de deux biens actuellement à la vente ; cette demande intervient alors que l'EPFL a déjà engagé l'acquisition de 12 logements.

Localisation	Référence cadastrale	Lots	Quote-part	Adresse	Surface parcelle (m ²)	Surface apt (m ²)	Prix du bâti
Les Belleville	AC0107*	69 : studio	78/10.000 ^e des parties communes générales	Appartement 428 5646 Immeuble Le Sarvan	5 503 m ²	24,04 m ²	102 000 €
	AM13*	6 : casier à ski 221 : chambre	1/102.305 ^e * 180/102.305 ^e * * des parties communes	VAL THORENS IMM LES NEVES	3 058 m ²	11,36 m ²	63 000 €

* Ensemble immobilier

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Le 18/03/2020
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	17
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20200310-DEL17-2020-DE
 Date de télétransmission : 18/03/2020
 Date de réception préfecture : 18/03/2020